



« **Violences faites aux femmes : la parole se libère, les solutions existent !** »

Ainsi après Laval, Evron, Château-Gontier, Mayenne, Craon et Villaines-la-Juhel, les services de l'État -le Procureur de Laval, la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité et les services de police et de gendarmerie en Mayenne- s'associent aux partenaires associatifs pour proposer

une action départementale d'information et de sensibilisation.

Pour comprendre l'installation de la violence et appréhender les solutions disponibles, d'anciennes victimes apporteront leurs témoignages,

Mardi 24 avril 2018
Chapelle du lycée Ambroise Paré - 17 rue du lycée à LAVAL
de 14h30 à 16h30

Les participants offriront un temps d'écoute et d'information, communiqueront sur les droits des victimes, expliqueront le cycle de la violence et présenteront les différents interlocuteurs à disposition des victimes.

- *Quelles démarches entreprendre ?*
- *De quelles aides bénéficier ?*
- *Quelles solutions s'offrent à vous ?*

Pour mémoire, en France, tous les trois jours un homicide est commis au sein du couple ; en Mayenne, un homicide a été commis en 2017.

Entrée libre et gratuite, anonymat garanti.